

ARRETE DU MAIRE
ST178RP2023

Objet : Numérotation boulevard André Lassagne et boulevard de Schweighouse
(Arrêté permanent).

Le Maire de la Ville de BRIGNAIS,

Vu le Code des collectivités territoriales,
Considérant qu'il y a lieu de procéder à la numérotation des immeubles existants ainsi qu'à celles des constructions susceptibles d'être édifiées le long de cette voie

ARRETE

ARTICLE I :

La nouvelle adresse est attribuée sur le chemin du Michalon

N° de parcelles	Nom de la rue	N° de la rue
BK0064	Boulevard André Lassagne (maternelle Lassagne et élémentaire Jean-Moulin)	17
	Boulevard de Schweighouse (cuisine centrale / ateliers)	26
	Boulevard de Schweighouse (logements)	26
	Boulevard de Schweighouse (centre social)	28
	Boulevard de Schweighouse (bâtiment associatif)	28

ARTICLE II :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Brignais, à la Police municipale, au Service des Impôts, au Service du Cadastre, à l'Insee, au SDMIS et à la Poste chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Brignais,
Le 5 mai 2023
Serge BERARD
Maire,

L'Adjoint Délégué
Jean-Philippe GILLET



Mise en ligne le : **10 MAI 2023**